

AVENANT REGLEMENT INTERIEUR : ACCUEIL DU MERCREDI

III. Règles de fonctionnement de l'ACM

B.1 L'accueil proposé

L'association Tartines et Câlins souhaite permettre aux enfants d'accéder à tous types d'activités proposées sur le village par la mise en place d'une prestation de qualité et inédite aux familles.

L'objectif général sera de proposer chaque mercredi (journée ou par demi-journée) hors vacances scolaires, un accueil d'enfants de maternelle et d'élémentaire de 7h30 à 18h30.

Cette journée s'articulera autour de deux axes :

1. Mise en place d'activités ludiques et pédagogiques en lien avec le projet pédagogique de l'association,
2. Un accompagnement des enfants sur leurs lieux de pratique d'activités culturelles et/ou sportives en partenariat avec les associations du village.

Le déjeuner se fera sous forme de pique-nique que les enfants amèneront et le goûter sera proposé par l'association.

2. Période d'ouverture / Horaires de fonctionnement

Les enfants seront accueillis sur la structure 7h30 à 18h30.

L'arrivée se fera entre 7h30 et 9h.

Les départs demi-journées entre 13h et 13h30 et les départs journées complètes entre 17h et 18h30

C.2. Responsabilités et sécurité

Les enfants seront acheminés sur leurs lieux d'activités extrascolaires par les animateurs. Les déplacements se feront uniquement à pied.

3. Hygiène, sécurité et santé

Les familles doivent fournir le pique-nique pour les enfants. Un pique-nique ambiant est demandé.

IV. Les modalités d'inscription et de paiement

C. La réservation

La réservation établie est un contrat d'engagement. Vous avez la possibilité d'annuler une date 6 semaines à l'avance sans quoi vous serez facturé l'absence.

Toute réservation supplémentaire en cours d'année est majorée.

La réservation annuelle doit être accompagnée du paiement du premier mois.

Un chèque de caution de 150 euros est demandé par enfant.

D. Tarification

		Quotient CAF	0-1000	1001-1300	1301-2000	>2000
COUT MENSUEL <i>(lissé sur 10 mois pour 36 mercredis) hors goûter (+1€)</i>	<i>Coût 36 demi-journées (avant crédit d'impôt*)</i>		43,20 €	47,52 €	51,84 €	60,48 €
	Coût pour 36 demi-journées (APRES crédit d'impôt*)		21,60 €	23,76 €	25,92 €	30,24 €
	<i>Coût 36 journées complètes (avant crédit d'impôt*)</i>		79,20 €	87,12 €	95,04 €	110,88 €
	Coût 36 journées complètes (APRES crédit d'impôt*)		39,60 €	43,56 €	47,52 €	55,44 €
COUT JOURNALIER hors goûter (+1€)	<i>Coût demi-journée (avant crédit d'impôt)</i>		12,00 €	13,20 €	14,40 €	16,80 €
	Coût demi-journée (APRES crédit d'impôt*)		6,00 €	6,60 €	7,20 €	8,40 €
	<i>Coût journée complète (avant crédit d'impôt*)</i>		22,00 €	24,20 €	26,40 €	30,80 €
	Coût journée complète (APRES crédit d'impôt*)		11,00 €	12,10 €	13,20 €	15,40 €

*Simulation avec avantage fiscal sous forme d'un crédit d'impôt: <https://www.impots.gouv.fr/particulier/deductions-liees-la-famille>

Pour les fratries

2 enfants inscrits et présents : réduction de 10 % / mois

3 enfants inscrits et présents : réduction de 15 % / mois